

D'après la Patrie, dans l'enquête préalable qui a lieu sur le projet de réforme de la législation concernant les livres d'ouvriers, trois opinions différentes sont en présence.

Les uns proposent la suppression absolue du livre; d'autres affirment que son maintien est nécessaire et qu'il y a danger à exagérer ainsi certaines tendances qui, sous une apparence libérale, ont pour effet de faire disparaître d'utiles garanties.

Enfin, d'autres déposants, comme M. Wolowski, émettent la proposition de livres facultatifs, qui seraient entre les mains de l'ouvrier un titre d'honneur; qui seraient pour lui et pour les industriels auxquels il se présenterait la preuve permanente d'une vie honorée par le travail.

On sait que pour élire les membres du tribunal de commerce et les membres de la chambre de commerce il faut être notable commerçant, c'est-à-dire porté sur des listes dressées par l'autorité administrative.

Cette législation soulève depuis longtemps de vives réclamations : puisque les députés au Corps législatif, les conseillers généraux, les conseillers municipaux sont élus par le suffrage universel, pourquoi, dit-on, n'est-ce pas au suffrage de tous les commerçants patentés que sont élus les membres des tribunaux et des chambres de commerce ?

Emu par ce raisonnement, le gouvernement avait nommé une commission ministérielle chargée d'étudier la question.

Dans le sein de cette commission, on a admis l'idée du suffrage universel, et si nous en croyons des renseignements qui nous arrivent, les élections prochaines de la chambre de commerce auront lieu au suffrage universel des commerçants patentés.

On maintient jusqu'à nouvel ordre la notabilité commerciale pour les élections au tribunal de commerce. Il faut, en effet, une loi pour changer le mode de nomination des juges du tribunal.

Un simple décret que le pouvoir exécutif a le droit de rendre de sa propre autorité suffit pour régler les élections de la chambre de commerce.

Mais le décret qu'on nous annonce ne peut manquer d'être suivi d'un projet de loi qui généraliserait le principe.

On le voit, la question est en bon chemin.

La Cour de cassation vient de rendre un arrêt dont l'importance est considérable pour les architectes comme pour les entrepreneurs, car il n'est nullement conforme à la jurisprudence adoptée en plusieurs circonstances par la Cour impériale.

Si, aux termes de l'article 1792 du Code Napoléon, l'architecte ou l'entrepreneur d'un édifice à prix fait est responsable de plein droit de tous les vices de construction qui en ont entraîné la perte totale, il n'en est pas ainsi lorsqu'il n'y a pas eu marché à prix fait.

En pareil cas, la responsabilité de l'architecte s'apprécie d'après les règles du droit commun, et il appartient aux tribunaux de la faire peser dans une certaine mesure sur le propriétaire, s'il est établi qu'il a participé à la faute de l'architecte, en lui fournissant des matériaux défectueux ou en exigeant une trop grande rapidité dans les travaux ou une économie excessive.

Judi prochain aura lieu au Théâtre une représentation au bénéfice de Mme Allart, grand premier rôle en tous genres. La composition du programme et les sympathies dont jouit la bénéficiaire nous font espérer que tous les abonnés et habitués voudront assister à cette représentation.

Hier au théâtre une tombola avait été organisée à l'occasion de la Saint-Nicolas. Le principal lot (une montre en argent) a été gagnée par le numéro 337 appartenant à une jeune spectatrice.

Dimanche matin, un peu avant cinq heures, un incendie s'est déclaré rue de l'Alouette, chez M. Goessens, marchand de déchets. En peu de temps le feu a pris une très grande extension. Un bâtiment servant de magasin a été complètement détruit ainsi que les marchandises qu'il contenait. L'active intervention de nos sapeurs-pompiers aidés des soldats de la garnison, a préservé le bâtiment adjacent de la destruction dont il était menacé. La cause du sinistre est demeurée inconnue. La perte, couverte par la compagnie d'assurance le Nord est évaluée à 60,000 fr.

Le tribunal correctionnel de Lille a jugé ce matin le nommé Joseph Lefebvre, garçon boucher dont nous ayons annoncé l'arrestation pour vol au préjudice de son patron.

Lefebvre a avoué qu'il commettait des soustractions depuis un an; dans une perquisition faite à son domicile, on a trouvé des meubles tout neufs, de l'argent, une montre en or, etc., objets achetés avec le produit de ses larcins. Le prévenu devait se marier dans quinze jours et s'établir charcutier.

Grâce à ses bons antécédents, il n'a été condamné qu'à trois mois de prison.

La Société de Saint-Joseph donnera jeudi prochain à ses membres honoraires, une soirée musicale et dramatique dont voici le programme :

Première partie.
1. La chasse aux Isards, chœur. (Société chorale.)

2. Trop tard, romance. (L. Fremaux.)
3. La part du bon Dieu, mélodie. (H. Labroye.)
4. Ma barge et mes filets, mélodie. (L. Fremaux.)
5. Grain de sable, romance. (A. Labroye.)
6. Le Bourriquet, chœur et couplets. (Société chorale.)

Deuxième partie :
1. L'héritage du Meunier, drame en 3 actes.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 9 décembre, à 8 h. 1/4 du soir.

La gamme. Intervalles de la gamme. Accords. Accord parfait, commun. Gamme majeure. Gamme ou échelle diatonique. Notes. Origine des mots : octave, quinte, tierce, quart, seconde, sixte, septième, ton majeur, ton mineur, demi-ton majeur, contre-point ou science des accords, dièses et bémols. Lois des vibrations des cordes. Expérience des quatre cornets.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX
Bulletin de la séance du 6 décembre 1888.
Sommes versées par 94 déposants, dont 48 nouveaux. 45,854.
31 demandes en remboursements. 9,203 66
Les opérations du mois de décembre sont suivies par MM. Achille Delattre et Lagache fils, directeurs.
Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

appliquée à l'histoire. Puis il passe en revue les principales substances toxiques empruntées aux trois règnes de la nature, en rappelant dans leurs circonstances les plus remarquables des drames judiciaires dans lesquels ces substances ont joué un rôle. Il n'oublie pas les redoutables poisons des tropiques, les poisons de fêche, et les poisons d'épreuve; le tanfianin de Madagascar, l'opus tienté de la Malaisie, le curare de l'Amérique méridionale, le bou-dou des Gabonais, ni le fameux mancenillier sujet de tant de fables.

En résumé, ce livre de M. Arthur Mangin est un des meilleurs et des plus curieux que nous devions à cet excellent écrivain. Pour ce qui est de l'impression et de l'illustration, il nous sera de dire que cet ouvrage est édité par MM. Mame, de Tours, et que les nombreux dessins dont il est illustré sont dus au crayon de MM. Freeman et Gerlier.

FAITS DIVERS

Un détail sur la journée du 3 décembre emprunté à la Presse :
On sait qu'une pluie fine et serrée est tombée durant une partie de l'après-midi, et que vers cinq heures il ne restait sur le boulevard de Clichy que quelques groupes de badauds et deux ou trois sergents de ville. A ce moment, plusieurs jeunes gens, réunis dans un établissement public ayant vue sur la place, se sont mis à chanter :
Il pleut, il pleut bergère,
Rentre tes doux moutons.

Un officier de paix est allé avertir le propriétaire du café que si ces chants ne cessaient pas, on allait faire évacuer son établissement. Il est vrai que ce refrain, assez pacifique par lui-même, était accompagné de vigoureux sifflets. Les jeunes gens se sont tenus pour avertis.

Les étudiants de la Faculté de droit d'Aix, ont fait le 3 décembre, une manifestation qu'il est bon de signaler. D'après le correspondant qui nous transmet ce fait, les étudiants en droit sont allés à l'Ecole, comme à l'ordinaire; ils ont attendu que le professeur fût arrivé, puis ils se sont retirés disant qu'ils ne voulaient pas étudier le 3 décembre. — J. Mathias.

Sous ce titre : Rien d'inutile, le Journal de Médecine de Lyon donne, d'après un auteur anglais, de curieux renseignements sur l'utilisation de diverses substances considérées comme d'inutiles rejets :

Le produit empyreumatique si fétide de la fabrication de l'eau-de-vie peut donner de l'essence de poivre, de pomme, et surtout ces essences de raisin et de cognac avec lesquelles on donne à l'eau-de-vie anglaise le bouquet du cognac de France.

L'essence d'annatto obtient par l'action du fromage en putréfaction sur du sucre, ou en distillant avec de l'alcool et de l'acide sulfurique un savon fait avec du beurre.

L'essence de mille-fleurs, si répandue, emprunte son ingrédient principal à l'égoût de la vacherie.

Les résidus des teintureries sont aujourd'hui utilisés; mais les rebuts vitrifés des fonderies attendent encore de l'être; cependant ils le sont déjà comme matériaux de construction.

La quantité de matière animale perdue annuellement sur les pêcheries de Terre-Neuve est de 120,000 tonnes; mais d'après le professeur Way, on peut en faire un engrais excellent. Il faudrait y songer, de même qu'à l'utilisation complète des vidanges, puisque les fèces d'ou s'extrait le guano seront épuisées en 1888.

Buenos-Ayres est éclairée avec un gaz retiré de la graisse des chevaux; tués uniquement pour l'exploitation de cette graisse et de leur peau.

Dix-huit à vingt mille éléphants périssent annuellement pour fournir l'ivoire des manches de couteaux, rasoirs et canifs de Sheffield; leur chair excellente n'est pas encore utilisée.

Les excréments des chenils servent à nettoyer les peaux de chevreux avant de les tanner pour en faire du cuir de Maroc.

Les photographies contiennent de l'or et de l'argent, l'un et l'autre ne sont pas perdus.

Rien ne se perd de la boutique d'un joaillier, même de celle d'un relieur.

Copaux, orties, vrilles de houblon, écorces de différents arbres, toute substance fibreuse, en un mot, susceptible d'être réduite en pulpe, a été essayée pour la fabrication du papier; la paille et l'herbe alfa sont aujourd'hui seules entrées dans le commerce.

C'est sur du papier fait avec l'herbe alfa qu'a été imprimé le Catalogue de l'Exposition universelle.

Les fabricants de papier avaient fondé de grandes espérances sur les chiffons de coton de la Chine; mais les Chinois en font d'épaisses semelles pour leurs souliers.

THEATRE DE ROUBAIX.
Au bénéfice de M^{lle} Allart, grand premier rôle en tous genres.

LES NOCES DE MERLUCHET, comédie-vaudeville en 3 actes.

TIRIDATE ou comédie et tragédie, comédie-vaudeville en 1 acte.

L'AMOUREUX DE LA BOURGEOISE, comédie-vaudeville en 1 acte.

Ordre : 1° Tiridate; 2° Les noces; 3° L'amoureux.

o Les bureaux seront ouverts à 6 h. 3/4; n commencera à 7 heures 1/4.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES

30 Novembre. — Jules Florquin, rue de la Potennerie. Marie Vercrease, rue du Calvaire. Marie Claerhoudz, rue de l'Épeule. Adolphe Wyckhnyse, rue de Ma Campagne. Henri Van Kerckvoorde, rue de Blanchemaille. Sophie Beys, rue de Lille. Orélia Delespaul, fort de Messines. Marie Duyck, rue du Nouveau-Monde. Clémence Mathon, aux Trois-Points. Coralie Vandaele, rue de l'Épeule. Juliette Ployette, quai de Leers. Constance Ployette, quai de Leers. Julien Timermans, route de Tourcoing. Marie Duthoit, rue d'Alma.

1 Décembre. — Emile Verplanck, à la Potennerie. Gustave Tanghe, fort Bayart. Désiré Vanacker, rue de l'Épeule. Anatole Damman, chemin de l'Omelet. Charles Libbrecht, route de Tourcoing. Adolphe Farvaque, rue de l'Épeule.

DÉCÈS.
30 Novembre. — Emile Lefebvre, 1 an, rue du Cul-de-Four. Jeanne Ocula, 3 ans, rue des Filatures. Caroline Cauliez, 69 ans, journalière, à l'hospice. Fleurisse Desmarbeller, 54 ans, tricoteuse de jaines, rue des Longues-Haies. Jeanne Dekens, 3 ans, rue de Mouveau. Philomène Dériez, 27 ans, ménagère, à l'hospice. Florentin Betteureux, 84 ans, rentier, rue de Lille.

1 Décembre. — Léopold Gilte, 34 ans, tailleur d'habits, Grande-Rue. Adèle Lacombe, 40 ans, au Fontenoy. Marie Jacquart, 5 jours, rue de la Guinguette. Stéphanie Barbiere, 60 ans, ménagère, rue de Blanchemaille.

2 Décembre. — Jean Houtekens, 29 ans, tisserand, au Pile. Alfred Lecomte, 1 an, à la Potennerie.

DÉPÊCHE COMMERCIALE

Liverpool, 8 décembre.
Marché calme.
Ventes probables, 8,000 balles.
Middling Louisiane 11 1/8.
Robert Funke et Co.

COURS DE LA BOURSE

Du 8 Décembre 1888
Cours de ce jour Cours précédent
3/4 0/0 71 35 — 3/4 0/0 71 00
4/4 0/0 101 25 — 4/4 0/0 101 25

Imprimerie-Lithographie J. Rebox

RUE NAIN, 1.

CARTES DE VISITE

Les personnes qui désirent avoir des cartes de visite bien soignées sont priées de faire parvenir leurs commandes dans la première quinzaine de décembre.

EN VENTE

à la librairie J. REBOUX,
Un mot sur la liberté
DE
l'enseignement supérieur,
par le baron DUROY DE BUIGNAC.
Prix : 1 franc.

LE RALE

de l'Industrie française
ET
les interpellations qu'il a provoquées
au Corps législatif
PAR
Du MESNIL-MARIGNY.
Deuxième édition, très augmentée.
En vente chez E. LACROIX, éditeur
Paris, 15, quai Malaquais, et chez J.
REBOUX, libraire, rue Nain, 1, Roubaix.
PRIX : 3 FRANCS. 8354

GUERISON DE LA PHTHISIE PULMONAIRE

ET DE LA BRONCHITE CHRONIQUE
Traitement nouveau. — Brochure de 134 pages. 7^e édition, par le Docteur JULES BOYER. — On reçoit cet ouvrage franco en adressant 1 fr. 50 en timbres-poste, au Dr Jules BOYER, 140, boulevard Magenta, ou à M. DELAHAYE, libraire, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, à Paris. 8335

FLIPO - MEURISSE,

Rue de la Fosse-aux-Chênes,
VERRE A VITRES
Gros et Détail.
Aux conditions des Verreries.
8324

Joseph SEVRIN, Opticien,

Contour de l'église St.-Martin,
ROUBAIX.
Assortiment de RECTOMÈTRES
POUR PLIAGE DE PIÈCES
DE ROMAINES ET DÉVIDOIRS
Grand assortiment de
BAGUETTES DE VERRE
de toute dimension, tubes de verre fermés par un bout, pour moulin à ourdir et divers objets en porcelaine.
Crochets en fer émaillé, pour filatures.
Grand assortiment de Caoutchouc
de toute dimension pour l'industrie. 8346

ANNONCES

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix,
rue du Pays.

Lundi 21 décembre, à trois heures de relevée, M^e DUTHOIT procédera publiquement, en son étude, à la vente au plus offrant de

ROUBAIX
Rue des Fossés, derrière l'église Saint-Elisabeth.

UNE BELLE MAISON
d'ouvrier
marquée du n° 64, avec un arc 37 c. en tière de fonds et jardin, occupé par M. Messelin. 8370

Etude de M^e DUCHANGE, notaire à Roubaix

DIVERSES SOMMES
à placer
SUR HYPOTHÈQUES. 8396

Etude de M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix;

CAPITAUX A PLACER
jusqu'à concurrence de cent cinquante mille francs. 8299

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy

CAPITAUX A PLACER
Moyennant sûretés hypothécaires
aux taux de 4 1/2 et 5 0/0. 8332

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy

A VENDRE de gré à gré
DEUX MAISONS

nouvellement construites,
dont une à usage de marchand et l'autre de cabaretier, sises à Roubaix, à l'angle de la rue du Chemin Vert et du sentier de Ma Campagne aujourd'hui élargi pour orner rue. 8331

VILLE DE DUNKERQUE

VENTE PUBLIQUE

d'environ 410 balles
LAINE DE RUSSIE

MÉRINOS EN SUINT
Provenant du navire *Alfred Marica*, capitaine Gombert, venant d'Odessa.

1^o Environ 130 balles plus ou moins avariées d'eau de mer;
2^o Environ 280 balles, très légèrement mouillées d'eau douce.

LE MARDI 15 DÉCEMBRE 1888

M. CHAVERON-WATTEL fera vendre publiquement, à deux heures très-precises de relevée, à la Bourse de Dunkerque, par le ministère de M. Th. BEYHAMMER, Courtier juré en marchandises, et en présence de Monsieur L. HERBART, agent des assureurs.

ENVIRON 410 BALLES LAINE MÉRINOS DE RUSSIE EN SUINT
Le tout aux conditions lors dites de Dunkerque, le 4 décembre 1888.

Le Courtier-vendeur
Th. BEYHAMMER,
34, rue de l'Église.
Des catalogues seront mis à la disposition des acheteurs par les soins du Courtier-vendeur. 8425

Métrage public de Roubaix.

A VENDRE
TROIS MÉTIERS
POUR mesurer les étoffes. 8367

Maisons à vendre ou à louer

A vendre ou à louer plusieurs maisons à usage de rentiers et de marchands.
S'adresser à M. J.-B. Catel, au Blanc-Seau. 7535

TERRAIN à VENDRE

A vendre en détail, avec facilités de paiement, un terrain situé à l'Épeule et propre à bâtir.
S'adresser à M^e Duchange, notaire, rue Neuve. 8414

Atelier à louer

A louer, avec force motrice, chauffage et éclairage, un atelier pouvant renfermer au minimum 150 métiers à tisser avec leurs préparations.
S'adresser rue du Grand-Chemin, 108. 8413

A Vendre

1^o Deux Baudets, dont un parfaitement dressé, pouvant être attelé et ayant l'habitude d'être monté par des enfants;
2^o Une petite Calèche à usage d'enfants.
S'adresser Hôtel du Commerce, à Roubaix. 8411

Maison à louer

A louer de suite dans de bonnes conditions une maison à usage d'habitation.
S'adresser rue de la Brasserie, n° 16. 8426